



**Pressekonferenz,
Ausseminister Jean Asselborn mam iraneschen Ausseminister Manoucher Mottaki,
zu Senneng**

Date : 03.06.2010

Durée : 26 min

Pressekonferenz vum Jean Asselborn:

Jean Asselborn: Monsieur Mottaki, merci d'être venu à Luxembourg.

Je pense que, si le ministre des affaires étrangères iranien se rend dans un pays de l'Union Européenne, il sait qu'il est confronté à des arguments sur trois grands axes, dont on a discuté.

Le premier c'est la non-prolifération, toute la problématique sur ce point-là. Deuxièmement, les droits de l'homme. Et troisièmement, Israël.

Alors, je pense que toute politique étrangère a un but primordial. Ce but est d'éviter les conflits dans le monde, et la diplomatie est l'instrument utilisé pour y arriver. Pour être efficace, cette diplomatie doit être franche, doit être ouverte, elle doit être claire sans évidemment être insultante.

1. Non-prolifération

Alors le premier sujet, la non-prolifération. Je pense pouvoir résumer notre discussion en une phrase. Nous avons un grand « request », donc une grande demande, c'est que, entre l'AIEA de Vienne et l'Iran, il y ait une complète coopération.

L'AIEA, comme vous le savez, et je l'ai aussi dit à mon collègue ministre, n'est pas une organisation de pays de l'Ouest, c'est une organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, la Chine et la Russie aussi demandent à l'Iran d'avoir une meilleure coopération avec l'AIEA.

En général, je suis d'avis que si le 21^{ème} siècle devient le siècle de la prolifération en armes nucléaires, ni l'Iran, le grand pays d'Iran, ni le petit pays de Luxembourg pourront survivre. C'est donc une tâche extrêmement importante de s'engager dans la non-prolifération des armes nucléaires.

Je ne suis pas d'accord à ce qu'on continue encore des années et des années à associer les deux mots 'Iran' et 'sanctions'. Donc il faut qu'en Iran, c'est évidemment là que se trouve la clé, mais aussi nous, nous arrivions à débloquer cette situation.

C'est pour cela que je pense que l'accord entre la Turquie, le Brésil et l'Iran est une entreprise qui démontre beaucoup de bonne volonté. J'avais la possibilité de parler aux deux ministres des affaires étrangères de la Turquie et du Brésil, la semaine dernière.

Je pense que l'accord démontre beaucoup de bonne volonté, mais il faut vraiment que l'Iran explique sur ce point à l'opinion publique internationale, à la communauté

internationale, que vaut cet accord signé à Téhéran. Pourquoi faut-il prononcer une deuxième phrase, tout de suite après la signature à Téhéran signalant que l'enrichissement de l'uranium va continuer en Iran? C'était un des sujets qu'on a discuté. Je pense qu'on s'est compris des deux côtés.

L'Iran, pour moi, c'est un grand pays avec une grande histoire, avec un grand peuple, et je pense que l'Iran, avec toute son énergie, pourrait servir pour résoudre les grands problèmes de la planète. Je pense, par exemple, au Moyen-Orient, à la situation au Moyen-Orient, mais aussi à l'Afghanistan, à l'Afrique, et à d'autres régions du monde.

II. Droits de l'homme

En ce qui concerne les droits de l'homme, nous avons touché 4 points. Tout d'abord, la peine de mort. En 2009, 390 personnes ont été exécutées, c'est beaucoup trop. Vous savez peut-être que je m'engage beaucoup à ce que la peine de mort soit abolie dans tous les pays du monde. Et j'ai demandé à mon collègue ministre des affaires étrangères de l'Iran si un moratoire n'est pas possible. Ce serait très, très important pour toute la région du Moyen Orient.

Deuxièmement, j'ai dit que des sanctions comme la lapidation ou comme l'amputation sont des sanctions qu'il faut éliminer tout de suite.

Troisièmement, je suis très bref, les Bahá'is sont une communauté qui est présente en Iran. Il y en a quelques milliers, comme le ministre me l'a dit. Les Bahá'is sont aussi présents au Luxembourg. J'ai fait un appel à arrêter la persécution des Bahá'is uniquement parce qu'ils sont membres de ce groupe. Et là, le ministre m'a donné son accord de pouvoir transmettre toutes les critiques concernant les entraves aux droits de l'homme qui nous sont adressées par l'intermédiaire de l'Ambassadeur iranien à Bruxelles aux autorités iraniennes.

Et puis, le quatrième point, certainement le plus important, c'est le « rule of law », donc c'est l'État de droit. Pour fonctionner en tant qu'État démocratique, l'opposition est aussi importante que la majorité, que ce soit au parlement, que ce soit dans la société civile. Et c'est difficile d'accepter ce qui s'est passé, surtout après les élections présidentielles en Iran. J'espère que sur ce point-là, l'Iran fera, en ce qui concerne les droits de l'homme, des progrès très vite.

III. Israël

Dernier point. En ce qui concerne Israël. Je ne partage pas toutes les opérations, ni les vues, ni les arguments du gouvernement israélien actuel. Et parfois je suis très critique. Je le fais évidemment aussi, en tant que ministre des affaires étrangères, par exemple en ce qui concerne cette opération de la flottille sur Gaza. J'irai maintenant (*suite à cette conférence de presse, ndlr*) au parlement luxembourgeois, et je vais défendre cette condamnation que j'ai exprimée.

Mais Israël comme pays, Israël comme nation, Israël comme peuple a le droit à l'existence. Nier ce droit à l'existence est une position qui doit être rejetée fermement. Le gouvernement luxembourgeois l'a toujours fait. De même que nier ou minimiser la Shoah, ce sont là des phrases qui sont parfois prononcées par Monsieur le Président de l'Iran, que nous ne pouvons pas tolérer dans notre pays.

Pour le reste je dois dire que c'était un dialogue, comme je l'ai dit, franc, un dialogue intéressant, poli, mais très ouvert entre le ministre iranien et moi-même. Nous nous connaissons personnellement, notre première entrevue remonte à 2005 aux Nations

Unies. Nous savons, nous connaissons nos positions, et je suis convaincu qu'à l'avenir, enfin je l'espère en tout cas pour l'Iran, pour l'Union européenne, pour le Luxembourg que cette coopération puisse s'améliorer. J'étais très long, excusez-moi!

Manouchehr Mottaki (traduction de l'iranien): Je remercie infiniment mon collègue et mon ami, Monsieur Asselborn.

Comme Monsieur le Ministre a souligné, nous avons eu des discussions ouvertes et franches. Nous avons parlé sur le TNP et sur les questions nucléaires. Nous avons insisté que le désarmement doit être pris au sérieux. Nous espérons avoir un monde exempt des armes nucléaires. Dans les activités pacifiques iraniennes, nous avons accueilli la nouvelle initiative qui a eu lieu à ce sujet pour fournir le combustible de la centrale nucléaire de Téhéran dont 850000 personnes dépendent des isotopes produits dans cette centrale.

Il paraît que le groupe de Vienne se détache de l'option de la confrontation, et rejoint l'option de la coopération qui est basée sur l'échange du combustible. L'Iran a toujours été un membre engagé dans le TNP et dans l'agence internationale de l'énergie atomique. Et nos coopérations continueront.

Nous avons parlé sur les questions relatives aux droits de l'homme. Nous avons parlé sur nos différents bases et fondements juridiques. Je crois qu'il serait préférable qu'il y aient des vérifications par les experts sur certaines punitions. Et nous expliquerons pendant ces discussions le point de vue et la philosophie de l'Islam, en ce qui concerne ce genre de punitions et de sanctions. Vous savez l'Iran est une société dynamique et ouverte.

Au cours des 30 dernières années tous les cadres et les personnalités de notre pays ont été, et sont choisis par la voix du public. Nous avons eu des élections très importantes dans notre pays. Nous avons essayé de poursuivre dans le cadre des protestations légales et réglementaires qui ont eu lieu.

Et, comme ici, au Luxembourg ou dans n'importe quel pays, il y a la suprématie de la loi. Dans notre pays aussi il n'y a aucune place pour la violence, pour la violation des lois, pour personne.

Vous savez le courant de l'opposition en Iran a obtenu 13 millions de voix. Cela montre qu'ils ont pu, avec la liberté d'expression, avec la campagne électorale, avoir ces 13 millions de vote. Mais la différence des voix en celui qui a remporté les élections avec le deuxième candidat c'est 11 millions. Mais la loi dit que la personne qui a perdu doit obéir. Ils ont le droit de protester, ils ont le droit de porter plainte. Tout ça a été prévu. Mais le droit à la casse à brûler les gens, les bus ou attaquer les autres, les magasins, ce n'est jamais été prévu dans aucune loi.

J'ai expliqué certains cas concernant les questions relatives aux droits de l'homme en Europe avec Monsieur le ministre, comme le cas de l'assassinat de Madame Sherwini, qui a été tuée dans un crime.

Nous sommes inquiets de la situation des minorités, en particulier des musulmans en Europe. Nos croyants sont fréquemment insultés. L'histoire des caricatures allait créer un climat très tendu entre l'Europe et le monde islamique. Je crois que vous n'êtes pas d'accord qu'on insulte les croyances ou le prophète des autres.

Les femmes musulmanes n'ont pas le droit d'être présentes voilées dans les écoles, ou dans les universités. C'est créer vraiment un point d'inquiétude pour les musulmans. Les prisons cachées et secrètes des États Unis en Europe, cela donne vraiment à des inquiétudes.

En Iran personne n'est arrêté ou emprisonné uniquement pour sa conviction. Évidemment les Bahá'is ne sont pas considérés parmi les musulmans en tant qu'une religion. Mais personne pour qui est Bahá'i n'est persécuté en Iran. Mais personne n'a le droit de faire d'espionnage pour Israël ou pour les autres pays.

Je crois que nos discussions étaient très franches et très efficaces. Nous partagions les mêmes idées en condamnant les récentes opérations d'Israël. Vous avez constaté qu'il y avait des réactions de par le monde, des quatre coins du monde, de l'est à l'ouest, parce qu'il y avait l'attaque contre les gens qui avaient apporté des aides humanitaires. Et ce régime doit être puni. Casser et lever ce blocus contre ce peuple et aussi apporter de l'aide à ce peuple, est une nécessité qui doit être avoir lieu.

Concernant les évènements historiques, ça revient aux historiens de donner leurs points de vue. Malheureusement certains scientifiques, des personnalités ou des observateurs européens qui ont donné leurs points de vue là-dessus, ils ont été poursuivis juridiquement. Une autorité européenne, après avoir donné son point de vue sur le cas, a été destitué de son poste, il a été poursuivi. Un simple instituteur, pour avoir donné son point de vue là-dessus, a été expulsé de l'école. J'ai dit hier à Bruxelles, qu'en Europe, je ne dois pas donner mon point de vue, et en plus je ne suis pas historien non plus.

Mais les questions relatives au Moyen Orient sont très sérieuses. Israël constitue le principe, le fondement de la (...). Israël n'essaye d'adopter aucune réforme. Il n'a pas accepté l'initiative arabe dans aucune condition. Et malheureusement il ne comprend aucun langage. Nous croyons que ça fait 60 ans que le Moyen-Orient connaît ce problème. Il faut trouver une solution pratique et essentielle qui soit pacifique et démocratique. La République islamique d'Iran a des idées là-dessus.

J'ai parlé à ce sujet avec mon ami Monsieur le ministre. Comme Monsieur le ministre a dit, il y a des critiques sérieuses à ce sujet.

J'ai toujours tiré des profits de nos discussions au cours des années avec mon collègue Monsieur le ministre. Nous avons toujours parlé franchement et ouvertement, mais poliment. Et cela constitue la base du dialogue.

Nous avons beaucoup de points communs. Nous avons des divergences aussi. Donc les points communs sont beaucoup plus. Nous pouvons compter sur le point commun, et nous pouvons expliquer les divergences qui existent. Et nous pouvons avoir les mêmes idées sur les différents cas. Et c'est l'intérêt du dialogue.

Je remercie infiniment l'hospitalité chaleureuse de mon ami et de mon collègue et aussi pour le (...). Et je vous promets encore une fois, que nous allons poursuivre les discussions. Merci beaucoup.

Jean Asselborn: Merci beaucoup. Je suis navré de ne pas pouvoir vous donner la parole, parce qu'à deux heures trente, je dois être au parlement. Je dois faire déjà maintenant très, très vite avec toute l'habilité de mon chauffeur. Merci Monsieur le ministre Mottaki d'être venu à Luxembourg. Je pense que nous avons eu des contacts qui, j'espère, seront fructueux, et qu'on s'est compris sur certains points, et ce serait pour moi le plus important. Merci.